

n°16 juillet-août 2008

ARC-Infos

Journal de l'Agglomération de la Région de Compiègne

ARMANCOURT ■ BIENVILLE ■
 CHOISY-AU-BAC ■ CLAIROIX ■
 COMPIEGNE ■ JANVILLE ■
 JAUX ■ JONQUIERES ■ LA CROIX-
 SAINT-OUEN ■ LE MEUX ■
 MARGNY-LES-COMPIEGNE ■
 SAINT-JEAN-AUX-BOIS ■ SAINT-
 SAUVEUR ■ VENETTE ■ VIEUX-
 MOULIN

www.agglo-compiegne.fr

L'eau, un patrimoine à préserver

EN BREF

- Des chefs d'entreprises au service de la création d'entreprise
- Un numéro vert pour les créateurs d'entreprises
- Accueil de l'ARC et Allotic : les horaires d'été p 2

EDITORIAL

p 3

TRANSPORTS



- Dès septembre, l'ARC assure le transport des collégiens et des lycéens

p 4 et 5

ENVIRONNEMENT



- Le bassin de Choisy, un projet pilote de lutte contre les crues

p 6 et 7

- Un SAGE pour protéger l'eau

p 8

L'AGGLO

- Les chantiers de l'ARC p 9

EN BREF

- Découvrir l'histoire de La Croix-Saint-Ouen
- Logement étudiant en ville
- Bornes de stationnement minute : essai transformé

p 10

CALENDRIER

p 11 et 12



Des chefs d'entreprises au service de la création d'entreprise



La remise de trophées du Réseau Entreprendre Picardie par Jérôme Bataille, le 29 avril 2008.

Réseau Entreprendre Picardie est une association loi 1901, créée en 2001 par Jérôme Bataille, directeur de Poclairn Hydraulics. Elle est financée par 77 chefs d'entreprises picards, des collectivités territoriales (Conseil régional de Picardie, Conseils généraux de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne) et des banques. L'association est également soutenue par l'ARC.

Elle a pour vocation de faire émerger et réussir de nouveaux entrepreneurs en accompagnant des créateurs et des repreneurs de PME. Le porteur de projet bénéficie d'un suivi personnalisé grâce à l'implication d'un chargé de projet bénévole, lui-même chef d'entreprise.

Réseau Entreprendre Picardie propose un accompagnement individualisé durant les trois premières années de

la vie des entreprises et un prêt d'honneur à taux zéro de 15 000 à 30 000 euros.

Depuis sa création, 49 lauréats ont été accompagnés, 600 emplois créés ou sauvegardés et 736 000 euros de prêts d'honneur engagés. Le taux de continuité des entreprises lauréates est supérieur à 95 %.

Contact :
Cyrille Motte ou Sophie Clavreul.
Réseau Entreprendre Picardie
3, rue de l'Anthémis
60200 Compiègne
Tél : **03 44 36 36 18**
Adresse à partir du 15 juillet :
Les Vergers
2 bis chemin d'Armancourt
60200 Compiègne
Tél : **03 44 86 16 27**
picardie@reseau-entreprendre.org

Un numéro vert pour les créateurs d'entreprises

L'ARC et Oise-Est-Initiative ont créé un numéro vert réservé aux créateurs et repreneurs d'entreprises. Il s'agit du **0 800 1000 60** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Tous ceux qui désirent créer ou reprendre une entreprise, bénéficieront, en l'appelant, d'une orientation vers les différents organismes spécialistes de la création et de la reprise d'entreprises :

chambres consulaires, boutiques de gestion, banques, etc. Ils recevront aussi des conseils et des contacts utiles pour l'élaboration de leur projet. Ce numéro vert a été créé pour répondre à la demande de nombreux porteurs de projets. Son objectif est de simplifier les démarches liées à la réalisation d'un projet et de développer la création d'entreprises.

Accueil de l'ARC et Allotic : les horaires d'été

Du 15 juillet au 30 août les horaires de l'accueil de l'ARC et d'Allotic (le service de taxis à la demande de l'agglomération) sont modifiés.

Tous deux, situés place de l'Hôtel de Ville à Compiègne, seront ouverts :

- du lundi au vendredi :
de 9h à 12h
et de 14h à 17h (17h15 pour l'accueil de l'ARC),
- le samedi de 9 h à 12h.

ARC (Agglomération de la Région de Compiègne) place de l'Hôtel de ville Compiègne :
03 44 40 76 00

Allotic (1,5 € la course)
numéro vert :
0 800 100 754





Notre politique de l'eau

L'environnement est aujourd'hui une préoccupation majeure de notre société. L'intercommunalité l'a depuis longtemps intégrée comme le montre ce numéro d'Arc-Infos, au travers notamment de la présentation du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du bassin Oise-Aronde. La Commission locale de l'eau que je préside se réjouit de voir se mettre en place les premières réalisations de mise en valeur et de protection de notre patrimoine aquatique .

La lutte contre les inondations est une volonté affichée de notre agglomération depuis les crues de 1993 et 1995. On ne peut que se féliciter de voir le futur bassin d'atténuation des crues de Choisy-au-Bac retenu comme l'un des cinq sites pilotes européens en ce domaine. La venue de nos partenaires allemands et hollandais, le 13 juin dernier, a confirmé l'exemplarité de notre projet.

Veiller à la qualité de l'eau implique une attention particulière portée à l'assainissement, c'est-à-dire au traitement des eaux usées avant de les rejeter dans la nature. L'ARC qui, depuis des années, investit dans ce domaine réalise actuellement le réseau de Bienville et met aux normes des installations d'assainissement non collectif de plusieurs hameaux.

Enfin, après ceux réalisés à Bellicart et rue Eugénie Louis, deux nouveaux bassins d'orage sont prévus à Compiègne. Ces quatre bassins pourront stocker au total 20 000 m³. Leur réalisation marquera l'achèvement d'un important programme de lutte contre le débordement du réseau d'assainissement en cas de pluie violente.

Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Sénateur de l'Oise

Maire de Compiègne



Des cars neufs aux couleurs de l'ARC transporteront collégiens et lycéens de l'agglomération.

Dès septembre, l'ARC assure le transport des collégiens et des lycéens

Dès la rentrée de septembre, les collégiens et les lycéens des 15 communes de l'ARC emprunteront les cars de l'agglomération pour se rendre au collège ou au lycée. Qu'est-ce qui va changer pour eux ?

Si l'agglomération a choisi de reprendre ce service, jusqu'ici assuré par le département, c'est dans un objectif bien précis : offrir un réseau de lignes scolaires mieux adapté aux contraintes horaires des élèves, notamment en réduisant les temps d'attente.

“un réseau de lignes scolaires mieux adapté aux contraintes horaires des élèves”

Par exemple, un élève de Saint-Sauveur prenait jusqu'ici le car à l'église à 7h25 pour arriver au lycée Charles de Gaulle à 7h55, les cours ne commençant qu'à 8h30. Dorénavant, cet élève pourra prendre le car à 7h40 pour arriver à 8h20 au lycée, ce qui réduit considérablement son temps d'attente une fois arrivé au lycée.

En outre, les élèves ne pouvaient jusqu'à présent prendre qu'un seul car le matin et le soir. **Désormais ils auront**

le choix entre deux heures de départ et de retour. Ce même élève de Saint-Sauveur pourra donc prendre le car à 8h40 pour arriver au lycée à 9h20, si son emploi du temps le lui permet.

Qui est concerné ?

Les 2 000 élèves habitant l'une des 15 communes de l'agglomération et fréquentant l'un des établissements suivants :

- les collèges Ferdinand Bac à Compiègne,



Claude Debussy à Margny et Jules Verne à La Croix-Saint-Ouen,
 - les lycées Mireille Grenet et Pierre d'Ailly à Compiègne, Charles-de-Gaulle à La Croix-Saint-Ouen,
 - ainsi que les institutions Notre Dame de la Tilloye, Guynemer et Sévigné.

Certaines lignes ouvertes à tous

Seuls les cars transportant les lycéens (et non ceux des collégiens) seront ouverts à tous les usagers. Bien entendu ce nouveau service est gratuit comme il l'est pour les lycéens et les collégiens.

Où trouver les nouveaux horaires des cars scolaires ?

Vous pourrez les consulter sur le site Internet de l'ARC (www.agglomeration-compiègne.fr) dès la fin juillet. Un livret les regroupant sera disponible dans les établissements scolaires fin août.

Comment reconnaître les cars scolaires de l'ARC ?

27 cars neufs mis aux couleurs de l'ARC seront utilisés par les transporteurs retenus par l'agglomération (Evrard et Charlot).

Où se renseigner ?

Le service des transports de l'ARC vous donnera toutes les informations nécessaires sur les circuits et les horaires au 03 44 40 76 50.



Bon à savoir

Le Conseil général de l'Oise gère l'ensemble des transports scolaires du département. L'ARC a choisi en 2005 de reprendre cette compétence. Depuis cette date, les élèves de Compiègne, Margny et Venette qui fréquentent les collèges de l'agglomération utilisent les lignes TIC, renforcées aux heures de classes.

Les collégiens domiciliés dans les autres communes de l'ARC bénéficient déjà d'un transport spécifique assuré par la société Evrard pour le compte de l'ARC. Quant aux lycéens, leur transport est resté assuré par le Conseil général jusqu'en juin dernier.

L'ARC assurera à partir de la rentrée les transports scolaires de tous les collégiens et lycéens de l'agglomération.



Le bassin de Choisy, un projet pilote de lutte contre les crues



Ces buses géantes permettront le passage de l'Aisne sous les RD 66 et 130 en cas de crue.

Signe de reconnaissance de l'exemplarité du futur bassin d'atténuation des crues de Choisy-au-Bac, la conférence finale du projet européen SAND s'y est déroulée le 13 juin dernier.

Depuis 2003, l'Agglomération de la Région de Compiègne participe au projet européen SAND, visant à réduire les inondations en utilisant les carrières proches des rivières.

SAND rassemblant cinq projets de bassins d'atténuation des crues (deux en France, deux en Hollande et un en Allemagne) a permis des échanges de connaissances entre partenaires et le financement des premiers travaux du bassin d'atténuation des crues de Choisy-au-Bac.

L'agglomération de Compiègne a accueilli le 13 juin dernier la clôture de SAND. Les propos du chef de projet, le Hollandais Henk Nijland, ont été élogieux : « le projet de l'ARC est exemplaire, car dès le début de la réflexion, la collectivité publique et l'exploitant de carrière privé ont travaillé en partenariat pour développer le site. »

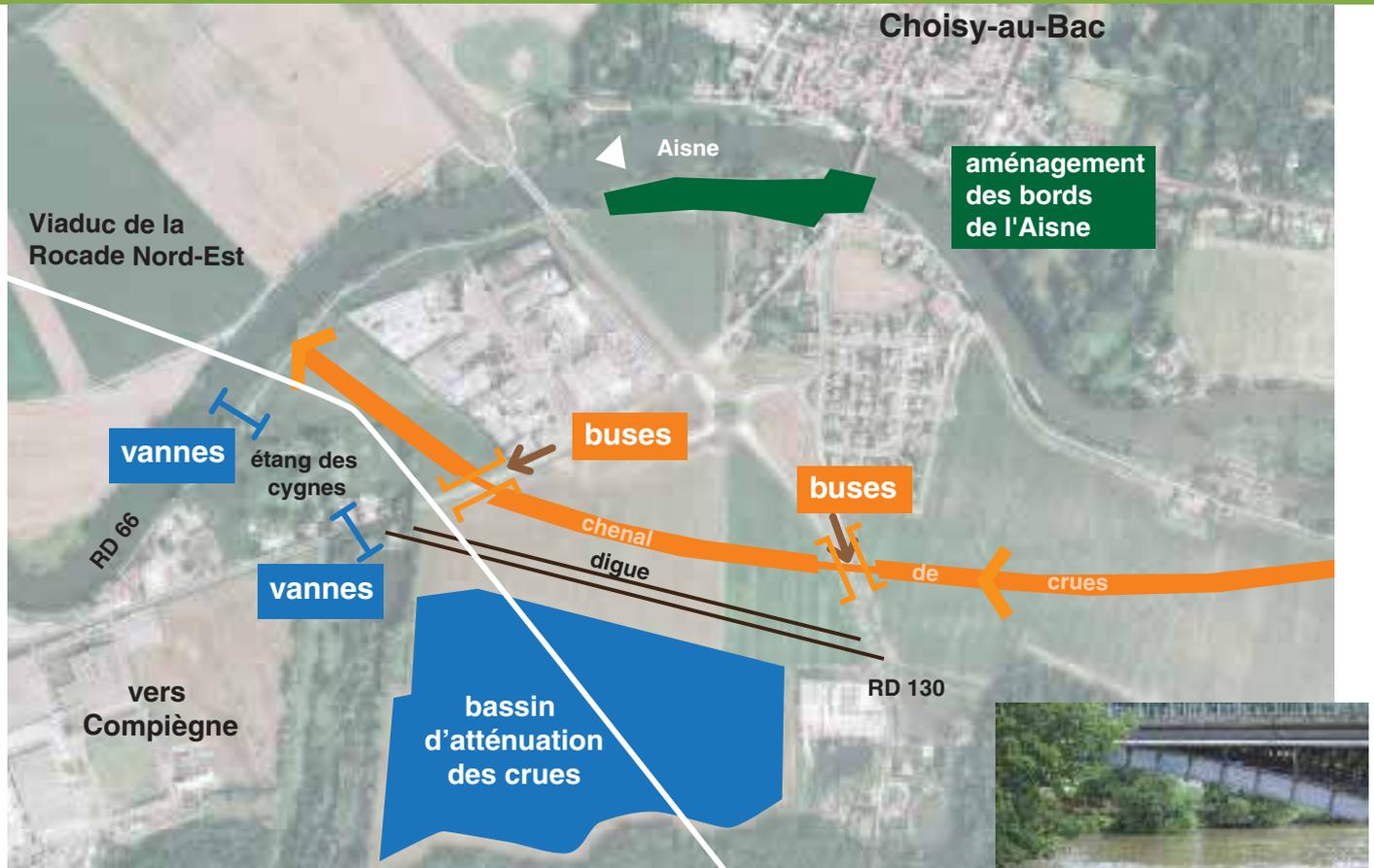
Lors de cette journée, des visites de chantiers ont permis aux partenaires européens, aux élus et aux riverains de mieux comprendre le fonctionnement

du futur bassin cosacien. Une vidéo a également été réalisée pour l'occasion, elle est disponible sur le site de

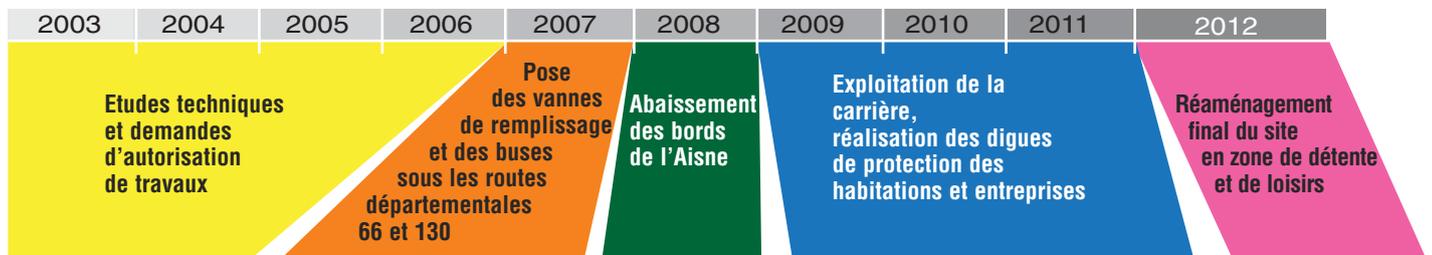
l'Agglomération, à l'adresse suivante : www.agglo-compiegne.fr/institution/crues



Choisy-au-Bac



La visite du chantier du bassin de Choisy lors de la journée du 13 juin (page de gauche) et ci-contre, la piste cyclable qui sera reconstruite sur pilotis.



Le déroulement du chantier du bassin d'atténuation des crues de Choisy

Le chantier du bassin de Choisy se compose de trois parties :

1 Un chenal a été réalisé pour permettre à l'Aisne de passer au sud des habitations en cas de crue. Jusque-là, en période de crue, les routes départementales 130 et 66 empêchaient le passage de l'eau et devaient être cassées. Dorénavant l'eau débordant du lit de la rivière empruntera un chenal et 9 buses géantes placées sous les deux routes.

2 L'amélioration du passage de l'Aisne en cas de crue au niveau du pont de Choisy-au-Bac fera l'objet d'un chantier entre septembre 2008 et

janvier 2009. Deux aménagements vont être réalisés :

- l'abaissement d'environ un mètre de la berge sur la rive gauche de l'Aisne, à l'aval du pont de Choisy-au-Bac, par suppression d'un ancien remblai. Cela facilitera l'écoulement de l'Aisne en cas de crues.

Le site servira toujours de parc de stationnement, de boulo-drome et de skate-park. La piste cyclable sera abaissée et refaite sur 360 m.

- le remplacement de la piste cyclable sous le pont de Choisy-au-Bac par une piste sur pilotis. La piste actuelle passe, sous le pont, sur le chemin de

halage bordé de palplanches ce qui rétrécit le lit de la rivière et empêche un bon écoulement de l'Aisne lors des crues.

La piste sur pilotis n'aura aucun impact sur le passage des crues.

3 Le bassin creusé et exploité par un carrier pourra stocker un million de mètres cubes d'eau, soit 2 700 piscines de 25 m. Le bassin restera en eau toute l'année. Il sera vidé avant les crues pour avoir une capacité de stockage maximale. Son remplissage se fera grâce à des vannes placées dans l'Aisne et dans l'étang des Cygnes. Il atténuera ainsi le pic de crue et sera vidé une fois l'onde de crue passée.



Un SAGE pour protéger l'eau

L'Aronde au hameau de Revennes : au premier plan, un déflecteur destiné à redessiner en douceur le lit de la rivière.

Accélérer par endroits le courant de la rivière pour éviter l'envasement, créer des habitats pour les poissons... Tels sont les objectifs des déflecteurs installés sur l'Aronde au hameau de Revennes (commune de Braisnes). Ces aménagements, faits d'épis végétaux extrêmement discrets et respectueux de l'environnement ont été présentés le 20 juin dernier, en présence de Philippe Marini, Président de la Commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) pour le bassin Oise-Aronde. Les travaux réalisés à Revennes par le SIAVA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Aronde) répondent en effet à un des objectifs du SAGE. Il s'agit donc d'un exemple des réalisations très diverses qui seront mises en place sur le bassin versant de l'Oise-Aronde, qui regroupe 89 communes.

Les orientations définies dans le SAGE,

soumis à l'enquête publique dès cet automne, sont les suivantes :

- maîtriser les étiages des rivières et des nappes pour éviter que ne se renouvellent des sécheresses comme celles de 1997 et de 2005 ;
- améliorer la qualité écologique des rivières et des milieux aquatiques : c'est ce que font les syndicats d'entretien de rivière comme le SIAVA ;
- assurer la qualité de l'eau potable en réduisant les pollutions sur les lieux de captage ;
- traiter les friches industrielles pour éviter la pollution des sols et des nappes par infiltration ;
- réduire les risques liés aux inondations ;
- faire connaître le patrimoine lié à l'eau

(promenades, moulins, lavoirs...).

Le SAGE répertorie une liste d'actions correspondant à chacun de ces objectifs. On peut le consulter dans les mairies des 89 communes concernées parmi lesquelles les 15 communes de l'ARC.

Un guide pratique pour les riverains

Un guide pratique a été réalisé pour les riverains du bassin Oise-Aronde. Il leur permet de mieux connaître leurs droits et leurs devoirs, d'identifier leurs interlocuteurs et leur donne des conseils pratiques pour l'entretien des rivières. Cette plaquette est disponible sur demande à l'ARC au 03 44 40 76 28 et peut être téléchargée sur le site internet de l'ARC (www.agglomcompiegne.fr/institution/sage.php).



Les chantiers de l'ARC

Assainissement

L'ARC vient de réhabiliter les installations d'assainissement non collectif de Jaux et Jonquières (hameaux de Bouquy, Montplaisir et Bois d'Aiguisy). Elles seront remplacées par des installations conformes à la réglementation. Le coût total des travaux est de 446 000 € financés par l'ARC et le Conseil général de l'Oise avec une participation des propriétaires.

L'ARC réalise par ailleurs le réseau d'assainissement de Bienville. Celui-ci collectera les eaux usées de la commune. Il sera long de 4 km, comptera 166 raccords et 5 postes de refoulement. Les eaux usées collectées seront envoyées à la station d'épuration de Clairoix pour y être traitées. Le chantier a débuté en mars 2008 et s'achèvera à la fin de l'année. Son coût est de 1,9 million d'euros financés par l'ARC avec la participation de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du Conseil général de l'Oise.

Le réseau refait dans le centre de Compiègne

L'ARC va mener en juillet et août la réfection complète du réseau d'assainissement des rue des Domeliers (section rue Magenta), Carnot et du Président Sorel. Ce réseau comporte sur plusieurs endroits des fissurations importantes. Cette opération d'un coût de 600 000 € va nécessiter des fermetures à la circulation et au stationnement. Des déviations seront mises en place pour les automobilistes et pour les bus de la ligne 3-4.



Etes-vous en conformité ?

Le raccordement au réseau d'assainissement est obligatoire pour les particuliers quand celui-ci existe. Les professionnels sont, eux, soumis à des règles particulières. Ainsi, les coiffeurs, les restaurants, les pressings ou encore les garages sont-ils obligés d'avoir une autorisation particulière. Les restaurateurs doivent avoir un bac dégraisseur. Les professionnels sont donc invités à prendre contact avec le service assainissement de l'ARC pour que leur installation soit vérifiée et qu'une autorisation de rejet leur soit délivrée.

Contact : **03 44 40 76 00**



Passerelle de Jaux : fin des travaux de rénovation

Construite en 1993 par le Sivom, elle permet le passage des piétons et des vélos entre le centre de Jaux, le lycée Charles de Gaulle et la ZAC de Mercières. Sa rénovation (qui concernait peinture, éclairage et étanchéité) s'achève en juillet (coût 200 000 € pris en charge par l'ARC).

Découvrir l'histoire de La Croix-Saint-Ouen

La ville de La Croix-Saint-Ouen propose depuis le début de juin de découvrir ses sites remarquables en suivant un parcours historique.

Intitulé "Sur les traces du passé", il a été créé par l'Association des Familles et l'Association Arts Lettres et Culture avec le soutien de la municipalité. Il est jalonné par 22 panneaux illustrés, en grès, qui sont placés sur la voie publique, devant les sites concernés.

La Croix-Saint-Ouen a connu, de 1870 à 1970, une période d'activité intense liée à l'exploitation des ressources de la forêt dans 14 usines de transformation du bois. Elle est devenue un centre national d'entraînement des chevaux de course, abritant plusieurs écuries célèbres, où est née l'industrie du fer à cheval, encore florissante aujourd'hui.

Le circuit débute par le panneau n°1 situé devant la Mairie. On y apprend qu'à sa construction en 1864, le bâtiment regroupait l'école des filles, celle des garçons et la Mairie... La visite continue avec la ferme du Prieuré, les anciennes usines du bois Pinson, Dugrosprez, les bâtiments abritant autrefois les écuries, notamment le château et les écuries Jean Prat, les maisons Balsan et Baresse, les maisons forestières...

Une brochure illustrant le parcours historique de La Croix sera prochainement disponible à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque et à la MCA P. Bensaali.



Logement étudiant en ville

Dès septembre 2008, la population étudiante de Compiègne passera de 3 400 à 4 125, qui viendront renforcer le potentiel de l'UTC. Compiègne accueillera donc prochainement l'Ecole Supérieure de Chimie Organique et Minérale (ESCOM), tout comme des étudiants désireux de suivre les nouvelles formations proposées par l'UTC : masters, masters, diplôme d'ingénieur par apprentissage ...



Deux nouvelles résidences universitaires sont en construction. Mais il est également souhaitable que se multiplient les initiatives personnelles des Compiégnois avec des offres de colocations, de locations de chambres meublées chez l'habitant ou encore de locations de chambres contre présence ou services chez des seniors se sentant un peu seuls ou ayant besoin d'une assistance minimum. Ce projet intergénérationnel est une démarche personnelle respectant les besoins des étudiants et les attentes des personnes qui les logent.

Toute personne intéressée par une telle expérience et propriétaire d'un logement disponible, est donc invitée à contacter l'ALESC, l'Association pour le Logement des Etudiants et Stagiaires de Compiègne. L'ALESC contribue à créer des liens entre l'UTC et la population compiégnnoise.

ALESC-UTC
rue Roger Coutollenc
BP 60319 - 60200 Compiègne
Tél : 03 44 23 46 94
03 44 23 79 50
celine.feramus@utc.fr

Bornes de stationnement minute : essai transformé

Installées au centre de Compiègne, elles offrent 30 minutes de stationnement gratuit. L'Association des consommateurs de Compiègne qui est à l'origine du projet a mené une enquête qui fait apparaître la très large approbation des personnes interrogées. Rappelons que ces bornes se trouvent 24 rue Solferino, 5 place de l'Hôtel de ville, 10 rue Saint-Corneille et 12 et 15 rue Jean Legendre. Chaque borne correspond à deux places de stationnement.



Jusqu'au 31 août Compiègne

"Été des jeunes" organisé par le service des sports de la ville de Compiègne. Les associations sportives ouvrent leurs portes et permettent à tous les jeunes de s'initier gratuitement à une activité.
Renseignements : 03.44.40.72.49

Jusqu'au 8 septembre Compiègne

Exposition Titus-Carmel "Allée, contre-allées" - Château de Compiègne

5 juillet La Croix-Saint-Ouen

Festival des forêts : concert-randonnée
14h30 : départ de la randonnée carrefour d'Orbay
16h : pause musicale
17h : goûter
18h : concert à l'église de La Croix-Saint-Ouen de "Ensemble de Caelis" avec au programme : jardins célestes, musique polyphonique de la fin du Moyen Age et du début de la Renaissance, avec fleurs et fruits comme représentation allégorique des vertus, de la beauté et de l'amour - Tarif : 15 €

Venette

De 17h à 22h : course cycliste

Du 5 au 7 juillet Venette

Fête communale - Allée du Château

6 juillet Jonquières

Journée commémorative de la naissance de l'abbé Deligny de 10h à 18h : conférences et exposés organisés par l'association "Les Vitraux de l'abbé Deligny"
Buffet-déjeuner sur place. Inscription en mairie

Margny-lès-Compiègne

Convoi de la mort, rassemblement des sociétés et de l'Harmonie.
10h45 : départ pour la gare en défilé suivi d'un vin d'honneur en mairie - Parc de la Mairie

8 juillet Margny-lès-Compiègne

Les animatrices de la Médiathèque et des lectrices de l'association Grandir Ensemble se déplaceront dans les quartiers de Margny pour partager avec les enfants des moments chaleureux de lecture.
Les mardis 8 et 15 juillet et 26 août : en haut de Margny (city stade)
Les mercredis 9 et 16 juillet et 27 août : quartier Paramé

Les jeudis 10 et 17 juillet et 28 août : Parc de la Mairie
Les Vendredis 11 et 18 juillet et 29 août : Jardin de la Médiathèque

Jusqu'au 20 juillet, le **Festival des forêts** propose concerts dans les différentes églises et chapelles de la région, sur le thème de la chasse, randonnées dans la forêt de Compiègne et feu d'artifice.
Renseignements :
03.44.40.28.99
www.festivaldesforets.com

9 juillet Choisy-au-Bac

Festival des Forêts : concert de l'harmonie de la Garde républicaine, suivi d'un feu d'artifice
Gratuit pour les moins de 12 ans
Parc de la Brunerie, à partir de 21h

Du 11 au 13 juillet Clairoix

Le club BMX Compiègne-Clairoix organise la finale du championnat de France de BMX 2008 - Piste de Clairoix



13 juillet Bienville

Retraite aux flambeaux à 21h30

Choisy-au-Bac

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice à 23h, suivi d'une soirée dansante, organisés par le Comité des Fêtes

Compiègne

Feu d'artifice sur fond musical (retraite aux flambeaux et spectacle pyrotechnique) organisé par la ville de Compiègne.
Renseignements à la mairie : 03 44 40 72 00

Janville

Feu d'artifice - Cours de l'école

La Croix-Saint-Ouen

Fête nationale
14h30 : jeux d'antan - place de l'Eglise
A partir de 18h30 : apéritif dansant - place du marché
22h15 : retraite aux flambeaux en présence d'un groupe déambulatoire de musiciens - de la place du marché vers le parking du collège
23h : feu d'artifice - parking du collège, retour place du marché pour un bal populaire

Margny-lès-Compiègne

Parc de la Mairie, à partir de 10h45 : rassemblement des sociétés et de l'Harmonie
Dépôt de gerbes au monument aux morts
Lâcher de pigeons
Vin d'honneur
Banquet républicain
Concert avec Johnny Cadillac, sosie de Johnny Hallyday.
Retraite aux flambeaux suivie d'un bal.

Saint-Sauveur

Feu d'artifice, bal, buvette et restauration - Place René Evelyon (place de l'Eglise)

Venette

A partir de 22h : retraite aux flambeaux, départ place du 8 mai 1945
A 23h : feu d'artifice, stade François Louvet, suivi d'un bal à la salle des fêtes - Place du 8 mai 1945.

14 juillet Bienville

Journée bienvilloise - Salle multifonctions, à partir de 11h

Choisy-au-Bac

Fête nationale
12h : célébration au monument aux morts suivie d'un vin d'honneur
Animations tout l'après midi - Parc de la Brunerie

Clairoix

Fête nationale
Repas spectacle avec un méchoui, animations (Pawnee Ranch, structures gonflables), retraite aux flambeaux et feu d'artifice - Complexe sportif
Inscriptions en mairie pour les repas

La Croix-Saint-Ouen

Fête nationale
Défilé municipal - Salle des fêtes, à 10h20

Venette

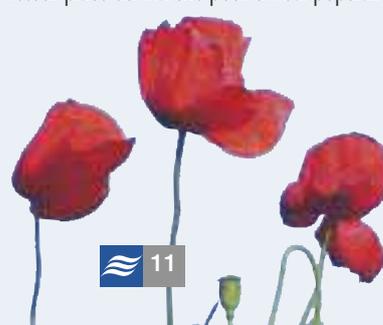
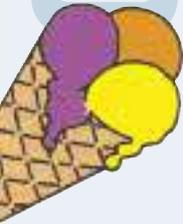
Commémoration au monument aux morts, à partir de 16h
Jeux divers - Place du 8 mai 1945, à 17h

5 août Clairoix

Fête communale - Place des fêtes

Du 22 au 24 août Compiègne

Championnat du monde de jeunes chevaux - Terrain du Grand Parc



24 août
Margny-lès-Compiègne
 Course Paris-Chauny - Avenue Octave Butin, devant la mairie, à 12h



29 août
Compiègne
 Concert de trompes de chasse "Ensemble Le Point du jour" - Théâtre Impérial, à 20h30
 Places à partir de 5 €
 Renseignements : 0 825 000 674

30 et 31 août
Compiègne
 La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise et la ville de Compiègne organisent la Fête de la Chasse et de la Nature - Parc du Château
 Samedi, de 9h30 à 19h
 Dimanche, de 9h30 à 18h
 Entrée : 5 €, gratuite pour les moins de 16 ans
 Renseignements : 03 44 19 40 40

Concours d'attelage organisé par le Cercle d'attelage du Compiégnois - Terrain du Grand Parc
 Entrée libre
 Renseignements : 03 44 76 73 85

30 août au 2 septembre
La Croix-Saint-Ouen
 Fête foraine - Centre ville

31 août
La Croix-Saint-Ouen
 Spectacle "Revue disco", années 80 - Place de l'église, à 16h

1^{er} septembre
Choisy-au-Bac
 Célébration de la Libération de Choisy-au-Bac suivie d'un vin d'honneur - Monument aux morts, à 18h30

1^{er} septembre
Janville
 Libération de Janville - Monument aux morts

1^{er} septembre
Margny-lès-Compiègne
 Anniversaire de la Libération de Margny : dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur en mairie, à partir de 18h45



2 septembre
La Croix-Saint-Ouen
 Retraite aux flambeaux - Place du marché, à partir de 21h30
 Feu d'artifice - Parking du collège, à 22h

6 septembre
Compiègne
 Fête des associations et journée d'accueil des nouveaux Compiégnois.
 De 9h30 à 11h : visite guidée de la ville, organisée par l'Office de Tourisme - rendez-vous place de l'Hôtel de Ville
 11h : accueil des nouveaux Compiégnois
 De 10h à 12h30, et de 14h à 18h : forum des associations sur plusieurs sites - cloître Saint-Corneille et salles Saint-Nicolas
 Entrée libre - Renseignements : 03 44 40 72 00
www.compiègne.fr

Forum des sports organisé par l'Office des sports avec la présence de plusieurs associations sportives de la ville - Place du Change, de 9h à 18h
 Entrée libre - Renseignements : 03 44 20 35 52

Jaux
 Forum des associations

Margny-lès-Compiègne
 Fête de l'aérodrome

Venette
 Challenge Billaud, concours de pétanque organisée par Venette Animation Loisirs - Square Nolet

7 septembre
Compiègne
 Prix de l'ARC à l'Hippodrome



7 septembre
Margny-lès-Compiègne
 24^{ème} brocante animée par un orchestre déambulatoire avec 6 musiciens sur le thème mexicain, de 6h à 19h



Clairoix
 Course "La foulée du Ganelon" parcours de 10km
 Départ à 10h
 Inscriptions en mairie : 5 € à l'ordre de l'A.F.M

Vieux-Moulin
 Brocante

12 septembre
Choisy-au-Bac
 Soirée remise des récompenses pour les associations de Choisy-au-Bac et les Cosaciens méritants - Salle polyvalente, à 18h30

Margny-lès-Compiègne
 Soirée des trophées des sports Show, avec le sosie de Dalida, ponctué par une soirée dansante durant laquelle 8 chanteurs reprendront les standards des années 70-80 - Complexe sportif Marcel Guérin, à partir de 19h30



Du 12 au 15 septembre
Compiègne
 41^{ème} Salon des antiquaires de Compiègne organisé par l'Office de tourisme - Salles Saint-Nicolas
 Vendredi, samedi et dimanche, de 10h à 20h
 Lundi, de 10 à 17h
 Entrée : 5 € et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
 Renseignements : 03 44 40 01 00
www.compiègne-tourisme.fr



ARC-Infos est une publication de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Hôtel de Ville - BP 10007
 60321 Compiègne cedex
 Tél. 03 44 40 76 00
www.agglo-compiegne.fr

Co-directeurs de la publication :
 Philippe Marini
 Eric de Valroger
 Rédaction :
 Service Communication

Illustrations : ARC
 J-P Gilson -
 Espace Jean Legendre

Médiathèque Jean Moulin
 C. Schryve - Richard Dugovic
 Conception, réalisation :
 Agence MP
 Impression :
 Imprimerie de Compiègne
 ISSN : 1776 - 1557